

## Parentalité et handicap : Quels accompagnements ? Quels partenariats ?

Au sein du secteur sanitaire et médico-social, les professionnels expriment régulièrement leurs préoccupations et leurs questionnements face à l'accompagnement à la parentalité des personnes avec un handicap intellectuel (psychique, cognitif et mental).

Face à la grossesse, bien souvent, les professionnels peuvent se trouver démunis dans leurs accompagnements quotidiens et doivent alors construire dans l'urgence un réseau permettant de soutenir les personnes.

Si actuellement le suivi de la grossesse est largement étayé, avec ce que cela implique en termes médical et médico-social, force est de constater que les autres aspects de la parentalité (allant du désir d'enfant à son arrivée et son développement) « déroutent » le secteur sanitaire et social.

Le morcellement des actions menées par les différents professionnels isolément ne permet pas une cohérence et un soutien efficaces dans le processus de changement physique, psychologique, et dans la vie de couple.

Cette coordination compliquée peut accentuer le sentiment de devoir agir en urgence et parfois conduire à un placement de l'enfant. Un travail partenarial mené en amont pourrait permettre des alternatives à un placement ou d'accompagner la décision de placement et de ses différentes formes.

Il paraît également nécessaire d'accompagner le père dans la compréhension de ce qui se joue dans la relation mère/enfant et de l'aider à exprimer ses ressentis. Il s'agit également de soutenir le couple dans ce nouveau rôle parental.

Ce maillage autour de la question de la parentalité et la coordination des différents acteurs sont un enjeu fondamental dans l'accompagnement des personnes avec un handicap intellectuel.

## Programme de la journée :

**9h** : Accueil des participants

**9h30** : Ouverture des travaux

**9h45** : Parentalité et handicap. Les contours d'une problématique

*Mme Gruson : Formatrice en travail social et docteure en sociologie, Université de Lille SHS*

**10h30** : Pause

**10h45** : Des acteurs centraux du territoire

*Mme Baranoff Docteure en médecine générale et médecin coordinatrice de la PMI. Inspecteur ASE du conseil départemental des Pyrénées Orientales (sous réserve)*

**11h30** : Présentation d'expériences

*Mme Perez sage-femme et coordinatrice de la PMI  
Mme Blard coordinatrice médicale du réseau naître et grandir*

---

*12h15 : Repas (compris dans les frais d'inscriptions)*

---

**13h30** : Une expérience de service d'accompagnement dédié

*Mr Lacourt Directeur du Service d'Accompagnement et de Soutien à la Parentalité de l'association Jeunesse et Avenir et trésorier du M.A.I.S*

**14h15** : Accompagner le désir de parentalité en foyer d'hébergement.

*Mme Carriat cheffe de service du foyer d'hébergement la Colagne  
Mme Gruhn cheffe du Service Prévention Santé, Conseil Départemental de la Lozère*

**15h** : Pause

**15h15** : Risque et accompagnement ; l'éthique en question

*Mme Lambert Barraquier directrice du CREAI-ORS LR*



BULLETIN D'INSCRIPTION

Retour souhaité avant le 10/03/2018 accompagné du règlement par chèque à l'ordre du M.A.I.S, à l'adresse suivante :

**SAVS SAMSAH L'Escale Unapei 66,  
19 avenue de Prades, 66000 Perpignan**

Nom : ..... Prénom : .....

Profession.....

E-Mail : .....

Etablissement ou service : .....

Adresse : .....

Participera à la journée de formation du M.A.I.S / UNAPEI 66

Du **Jeudi 22 Mars 2018** à l'IRTS de Perpignan

Prix	
Non adhérent 40 euros	
Adhérent Unapei ou MAIS /Etudiant/ demandeur d'emploi 25 euros	

Cette journée de formation a été déposée auprès des services d'Unifaf afin d'être éligible à la prise en charge des frais. Le MAIS est enregistré sous le numéro organisme de formation N° 82 69 0658 069.



# PARENTALITÉ ET HANDICAP

Quels accompagnements ? Quels partenariats ?

**Le 22 mars 2018**

**IRTS de PERPIGNAN**

1 rue Charles Percier 66000 Perpignan